

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

AGS s'engage à respecter des principes environnementaux dont l'objectif est de préserver l'environnement et d'assurer un développement durable. La préservation environnementale est une partie intégrante de notre processus de Gestion de la Qualité et nous souhaitons aller bien au-delà des exigences requises par les législations et réglementations des pays où nous opérons.

Nous reconnaissons avoir un rôle à jouer en matière environnementale et sur le comportement individuel de l'ensemble de nos employés et de nos partenaires extérieurs.

Notre impact

AGS reconnaît avoir un impact dans les domaines suivants :

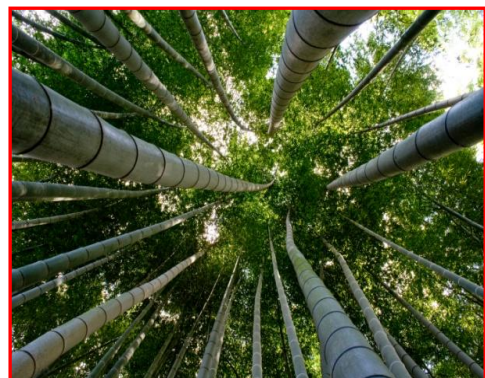
- Emissions,
- Transport,
- Production de déchets,
- Utilisation d'énergie,
- Achats.



Nos objectifs environnementaux

Nous nous efforcerons à :

- Respecter les critères environnementaux les plus stricts dans tous les secteurs d'activités, en respectant et en dépassant dès que possible toutes les exigences législatives pertinentes,
- Evaluer nos activités opérationnelles et identifier les domaines où nous pouvons minimiser notre impact,
- Minimiser nos déchets grâce à une utilisation rationnelle et efficace de toutes les ressources et de l'énergie,
- Acheter des produits durables dans la mesure du possible (par exemple, des produits à faible impact sur l'environnement, de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, etc.),
- Former les employés à de bonnes pratiques environnementales et encourager l'implication des employés dans l'action environnementale,
- Privilégier le transport maritime ou fluvial autant que possible,



- Réduire les risques environnementaux, de santé ou de sécurité pour les employés et toute personne se trouvant à proximité de nos opérations,
- Inclure des considérations environnementales et éthiques dans les décisions concernant les investissements, s'il y a lieu,
- Rendre publique notre position environnementale,
- Assister dans le développement de solutions à des problèmes environnementaux,
- Evaluer continuellement l'impact environnemental de l'ensemble de nos opérations.

Nos actions

AGS a mis en place un ensemble d'actions pour atteindre les objectifs de notre politique environnementale.

1. Réduire la pollution

- Réduire les émissions de carbone causées par les véhicules (camions, voitures, chariots élévateurs) grâce à un entretien régulier,
- Renouvellement de la flotte : achat de nouveaux camions aux normes Euro 4 (Paris),
- Minimiser le gaspillage de matériel d'emballage,
- Recycler le matériel d'emballage et les cartouches d'encre,
- Utiliser l'email plutôt que le fax ou les services postaux,
- Relire les documents avant de les imprimer,
- Utiliser un mode de transport alternatif, comme le transport fluvial, si possible.



2. Sensibiliser

- En impliquant le personnel dans nos initiatives environnementales,
- En informant le personnel sur la préservation de l'environnement.

3. Membre du Pacte Mondial des Nations Unies

Le Groupe AGS soutient le Pacte Mondial des Nations Unies. Nous soutenons les valeurs du Pacte Mondial dans les domaines des Droits de l'Homme, des Normes de Travail, de la Lutte contre la Corruption et de l'Environnement, comme indiqué dans ses Dix Principes.



4. Réduire la consommation énergétique

- Utilisation de panneaux solaires et de méthodes de chauffage ou de climatisation alternatives en Martinique et à Londres,
- Eteindre les ordinateurs, écrans et lumières avant de quitter le bureau,
- Utilisation d'ampoules basse consommation.

5. Un déménagement international = un arbre planté

- Nous nous associons avec Planète Urgence dans le cadre du programme Environnement et Développement pour réduire les émissions de gaz à effets de serre, protéger la biodiversité et favoriser le développement socio-économique local au travers de trois projets :

✓ *Le développement agro-sylvicole au Mali* : plus de 900,000 arbres plantés dans la région de Mopti. Productions fruitières, maraîchères et fourragères pour lutter contre la désertification et favoriser le développement économique local.



✓ *La restauration de la mangrove en Indonésie* : plus de 3,200,000 arbres plantés dans la région Nord Sumatra. Reconstitution d'un corridor de mangrove pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger la biodiversité.



✓ *Le reboisement des forêts de tapias à Madagascar* : plus de 89,900 arbres plantés dans la région d'Itasy près d'Antananarivo. Ce projet adresse le besoin urgent de plantation de tapias, tout en luttant contre la déforestation massive et apporter un soutien économique aux populations locales.



- Un arbre est planté pour chaque déménagement international et un certificat est remis à chaque expatrié.
- Depuis le lancement du projet, le Groupe AGS a planté 65 000 arbres avec Planète Urgence.

Cette politique environnementale est communiquée à tous nos employés et partenaires et est mise à la disposition du public sur le site internet de l'entreprise :

www.ags-demenagement.com